

Boucle du Tertre de Fronsac



Une randonnée proposée par *Tourisme Fronsadais*

Au cours de cette balade de 8.9km, découvrez le vignoble des appellations Fronsac et Canon Fronsac, ses jolis paysages entre vignes et rivière.

Les plus:

Entre nature et châteaux, de jolis points de vue sur la Dordogne
Randonnée encore plus belle à l'automne, lorsque les vignes sont couleur or.
Boucle qui peut se combiner avec la boucle de St Aignan.



Durée :	2h50	Difficulté :	Facile
Distance :	8.9km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	107m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	106m	Commune :	Fronsac (33126)
Point haut :	78m		
Point bas :	18m		

Description

(D) Prenez la route qui monte vers le tertre, et poursuivre sur le chemin qui longe le chai du Château Richelieu.

(1) A la balise verte et jaune, tournez à droite dans les vignes. Vous voyez le Château Lague qui domine le paysage sur votre gauche.

Longez la haie d'arbres par la gauche, traversez le chemin calcaire qui mène au Château Sauvage puis poursuivez tout droit dans les vignes.

A l'intersection, continuer tout droit sur la route, passez la maison « Brem » et le Château Gagnard.

(2) A l'intersection, tournez à droite ; puis tournez à gauche à la suivante, passez « Toumalin ».

Prenez la prochaine à droite, passez « Roulet » et « Gandineau ».

(3) Tournez à droite, passez devant le Château Coustolle

Tournez de suite à gauche le chemin enherbé

En bas du château, tournez à droite après la haie d'arbre.

A la balise jaune et verte, tournez à gauche au milieu des vignes. Vous avez un étang sur votre gauche.

Poursuivez tout droit vers la maison abandonnée.

Après le Château Franc Capet, tournez à gauche sur la route goudronnée.

La route se termine en chemin de terre qui longe les vignes jusqu'au Château La Valade. Continuez tout droit sur la route goudronnée.

(4) A l'intersection tournez à gauche. En prenant à droite vers le château d'eau, vous avez la possibilité de poursuivre sur la boucle de St Aignan.

Traversez la route départementale et continuez par le chemin dans les vignes.

A la balise, suivre la direction « BL de Fronsac ». Passez devant le Château Haut Mazeris.

(5) A l'intersection, prendre à gauche et traverser la route en direction de «Château Mazeris», puis suivre le chemin calcaire.

Tournez de suite à gauche le chemin dans les vignes. Continuez par le sentier qui monte au milieu des arbres du Château Pey Labrie. Longez les bâtiments agricoles du Château Mause.

(6) Traversez la route. (Sur votre gauche, le Château Gaby, le tertre de Fronsac et la rivière Dordogne. (La vue est encore plus dégagée en faisant quelques dizaines de mètre vers la gauche au Château Pey Labrie.)

Descendez tout droit le sentier qui débouche au milieu des vignes.

A la route goudronnée, tournez à gauche et passez devant le Château Barrabaque.

A l'intersection, prenez à droite en bordure de la parcelle de vigne.

Juste avant le chêne, traversez la départementale (attention à la circulation) et continuez le long des vignes.

Points de passages

D/A Maison des Vins de Fronsac
N 44.92348° / O 0.27009° - alt. 33m - km 0

1 tourner à droite
N 44.92589° / O 0.26903° - alt. 40m - km 0.56

2 tourner à droite au croisement
N 44.93368° / O 0.2756° - alt. 37m - km 1.97

3 tourner à droite, devant le Château Coustolle
N 44.93992° / O 0.27867° - alt. 41m - km 2.92

4 tourner à gauche
N 44.945° / O 0.28584° - alt. 75m - km 4.7

5 Château Mazeris
N 44.93875° / O 0.28791° - alt. 53m - km 5.47

6 Château Mause
N 44.93168° / O 0.28648° - alt. 59m - km 6.45

D/A
N 44.92349° / O 0.26986° - alt. 34m - km 8.9

A la fin de la parcelle, tournez à gauche.

Tournez à gauche sur la route goudronnée.

Montez la première route à gauche à «Lagüe» qui devient un chemin de terre.

Informations pratiques

Circuit balisé avec des piquets : balises verte et verte-jaune. N'hésitez pas à signaler tout problème de balisage à l'Office de Tourisme du Fronsadais.

Nous vous invitons à respecter les propriétés privées traversées, et à ne laisser aucune trace de votre passage.

Pensez à ramasser vos déchets.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/2139178>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.